

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2020

---

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE  
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2907)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 113

présenté par

Mme Untermaier, M. Jérôme Lambert, M. Aviragnet, Mme Pau-Langevin, Mme Karamanli,  
M. Saulignac, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-  
Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot,  
M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pires Beaune, M. Potier,  
M. Pueyo, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Tolmont, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud  
et Mme Victory

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 8, substituer au mot :

« victimes »

le mot :

« parties. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli. Cet amendement fait suite aux auditions menées, en particulier avec le Conseil National des Barreaux.